



Rennes, le 13 novembre 2008

Les CCI de Bretagne réaffirment leur opposition au projet Ecotaxe, menace pour l'économie bretonne

A l'occasion de l'Assemblée générale de la CRCI de Bretagne qui s'est tenue aujourd'hui à Saint-Brieuc, les membres des CCI de Bretagne ont réaffirmé leur demande, sur le projet Ecotaxe, d'une prise en compte des spécificités bretonnes (périphéricité, absence de modes de transport alternatifs, flux de transit inexistants). Les élus ont également fait le point sur les travaux de la Commission Régionale Aménagement des Territoires et ses priorités en vue d'améliorer la connexion de la Bretagne à ses marchés.

Prévu par le Grenelle de l'environnement, le projet Ecotaxe représente une menace pour l'économie bretonne. Les membres de la CRCI de Bretagne ont réaffirmé la menace que représente cette taxe pour les entreprises bretonnes, pour l'emploi et la cohésion territoriale, au travers notamment des risques de concentration et de délocalisation d'activités qu'elle induirait. (PJ 1)

L'engagement des acteurs économiques bretons contre ce projet va se poursuivre dans les prochaines semaines. Les CCI de Bretagne demandent aux parlementaires et élus bretons de poursuivre leur mobilisation afin d'obtenir les amendements au projet de loi conformément aux intérêts économiques vitaux de la Bretagne.

Le développement des infrastructures pour connecter la Bretagne au monde et faciliter l'accès des entreprises aux marchés est aussi un enjeu fort pour l'économie régionale. Transport de marchandises, de personnes, d'information et d'énergie ont ainsi fait l'objet d'une analyse et de préconisations de la part des CCI de Bretagne. (PJ 2)

Contact presse

Nicolas Cavagni – CRCI de Bretagne

Tél : 02 99 25 41 35 / mail : www.nicolas.cavagni@bretagne.cci.fr